

**PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE
POUR LA DIRECTION DU CADRE DE LA VIE ET DE LA SÉCURITÉ**

LE PRÉSIDENT,

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 711-11, L 712-2,
- Vu les statuts d'Avignon Université,
- Vu l'élection de Monsieur Georges LINARÈS à la présidence d'Avignon Université en conseil d'administration du 4 décembre 2023,
- **Considérant** que le président de l'établissement exerce, au nom de l'établissement, les compétences de gestion et d'administration,
- **Considérant** que, dans ce cadre, il peut déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité,
- **Considérant** le rattachement fonctionnel de la Direction du Cadre de la Vie et de la Sécurité (DCAVIS) à la DGSA - Fonctions support,

ARRÊTE

Article 1

Délégation du président est donnée à **Mme Florence DECUYPER**, directrice générale des services adjointe (DGSA) - Fonctions support, à effet de signer en son nom les autorisations exceptionnelles d'absence ainsi que les ordres de mission pour les déplacements temporaires en France métropolitaine des agents administratifs de la DCAVIS, à l'exception des ordres de mission en vue d'une formation qui relèvent de la Direction des Ressources Humaines.

Article 2

Le présent arrêté abroge tout arrêté de délégation de signature concernant les mêmes actes pour la DCAVIS.

Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il sera affiché de manière permanente en zone présidence, consultable dans le recueil des actes et décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires » ; et transmis à Monsieur le Recteur de région académique, Chancelier des Universités.

Le présent arrêté sera notifié au délégataire concernés et transmis à l'agent comptable.

Article 4

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 19 mars 2025

Le Président d'Avignon Université,

Georges LINARÈS
Signature calligraphique
Georges Linares
le 20/03/2025 23:44:17 +01:00

Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités, et publié le 21 mars 2025